



Féminin : définition simple, grammaire et pièges utiles

Féminin : définition claire, genre grammatical, accords et formation. Les règles utiles et les pièges à éviter rapidement.

orthographe-francais

Le féminin désigne soit ce qui se rapporte à une femme ou au sexe féminin, soit le genre grammatical opposé au masculin. En français, il sert surtout à accorder noms, adjectifs et déterminants, avec des formes régulières et quelques exceptions fréquentes.

Combien de points perd-on pour une confusion entre sens courant et sens grammatical ? Plus qu'on ne le croit. En correction, je vois souvent le même bug : on comprend « féminin » dans la vie courante, mais on hésite dès qu'il faut accorder un adjectif, reconnaître un nom féminin ou former une version féminine d'un mot. Mon réflexe d'ingénieur, c'est de séparer les cas qui rapportent vraiment : définition utile, repérage rapide du genre, règles de formation et exceptions qui tombent souvent en rédaction, en dictée ou à l'examen.

En bref : les réponses rapides

Quelle différence entre féminin et féminine ? — « Féminin » peut être un nom ou un adjectif de catégorie, tandis que « féminine » est la forme féminine de l'adjectif. On écrit par exemple « le féminin du mot » mais « une allure féminine ».

Le genre grammatical correspond-il toujours au sexe ? — Non. En français, le genre grammatical d'un mot est souvent indépendant du sexe ou de la réalité concrète. « Une sentinelle » est féminin, même si la personne désignée peut être un homme.

Comment former le féminin d'un métier ? — On part de l'usage actuel et des formes admises : souvent ajout d'un e, parfois changement de terminaison comme -teur/-trice ou -eur/-euse. En cas de doute, il faut vérifier dans un dictionnaire de référence.

Pourquoi certains mots n'ont-ils pas de féminin simple ? — Certains noms, surtout pour les animaux ou des emplois techniques, n'ont pas de féminin d'usage

courant ou emploient un autre mot. Le dictionnaire est alors plus fiable que l'intuition.

Définition de féminin : le sens exact selon le contexte

Le mot « **féminin** » désigne soit ce qui se rapporte à une **personne de sexe féminin**, soit le **genre grammatical** opposé au masculin. C'est la base de toute **féminin définition** utile. En français, le contexte tranche vite : sens humain, social ou lié à la *féminité* d'un côté ; sens grammatical pour les mots, les accords et les terminaisons de l'autre.

Pour aller droit au but, la **signification du féminin** se range, dans l'usage courant, en **deux grandes catégories** qui couvrent l'essentiel des cas rencontrés à l'école, aux examens et dans la vie quotidienne. Le premier sens renvoie à la femme, au sexe féminin ou à ce qu'on qualifie de féminin au sens social, esthétique ou symbolique : une voix féminine, une équipe féminine, une personne de sexe féminin. Le second sens relève de la grammaire : on dit qu'un nom est au féminin, qu'un adjectif prend la marque du féminin, ou qu'un article s'emploie au féminin. Les dictionnaires comme **Larousse** et le **CNRTL** détaillent davantage d'acceptions, et l'**Académie française** affine certains emplois, mais pour un lecteur pressé, **80 % des usages** tiennent dans cette distinction simple.

Autre point rentable : « **féminin** » peut être **adjectif** ou **nom**. Adjectif, il qualifie : *une voix féminine, un prénom féminin, une terminaison féminine*. Nom, il désigne une catégorie grammaticale ou une forme : *mettre un adjectif au féminin, chercher le féminin de "acteur"*. C'est là qu'apparaissent des emplois fréquents en copie : **nom féminin, accord au féminin, forme féminine d'un mot**, mais aussi **rime féminine** en poésie, où le terme ne parle plus du sexe d'une personne mais d'une classification métrique. Retenez la logique la plus payante : si le mot décrit une personne ou une idée de féminité, on est dans le sens lexical ; s'il classe un mot ou un accord, on est dans le sens grammatical.

Côté orthographe, la réponse à **comment écrit-on féminin** est simple : **féminin**, avec accent aigu sur le é. La graphie *feminin* est fautive en français standard. Ce détail rapporte des points bêtement perdus, surtout en dictée, en commentaire ou en réponse courte. Mon conseil de terrain est très simple : quand vous lisez ou écrivez **féminin définition**, posez-vous une seule question, *parle-t-on d'une personne ou d'un mot ?* Si c'est une personne, pensez sens humain ou social ; si c'est un mot, pensez **genre grammatical**. L'objectif de cet article n'est pas de recenser toutes les nuances possibles, mais de vous donner la version utile, rapide à vérifier, et vraiment exploitable le jour J.

Nom féminin, adjectif féminin, mot féminin : ce que le genre veut vraiment dire en français

En **grammaire française**, le **féminin** est une catégorie de genre. Un mot peut être **féminin ou masculin**, et ce genre commande le **déterminant**, l'**adjectif** et parfois le **participe passé**. Le point rentable à retenir : le genre n'est pas une vérité du monde, mais une propriété grammaticale qui se repère surtout par les accords.

Alors, *c'est quoi un nom féminin* ? C'est un nom dont le genre grammatical est féminin. On dira *la table, une définition, cette position, la rime correcte*. Aucun de ces objets n'a de sexe. Pourtant, chaque **nom féminin** impose un article et des accords au féminin : *la table ronde, une définition précise*. À l'inverse, *le problème difficile ou un lycée moderne* sont masculins. Le bon réflexe d'examen est simple : ne pas confondre **genre grammatical** et réalité. Un *nom masculin féminin* au sens logique n'existe pas vraiment ; en revanche, un nom peut désigner une femme tout en restant masculin dans certains emplois historiques, ou désigner une chose et rester féminin sans raison visible. La langue fonctionne par usage. C'est pour cela que le dictionnaire reste plus fiable que l'intuition.

Pour savoir si un mot est **féminin ou masculin**, trois indices paient vraiment. D'abord le **déterminant** : *la, une, cette* signalent souvent le féminin. Ensuite les accords : *une réponse claire, elles sont arrivées*. Ici, l'**accord au féminin** se voit sur l'adjectif et parfois sur le participe passé. Enfin, l'usage validé par le dictionnaire, par exemple celui de l'**Académie française**. Les terminaisons aident, mais seulement comme indices moyens. Beaucoup de mots en *-tion, -té* ou *-ette* sont féminins : *la nation, la liberté, la fourchette*. Mais il faut surveiller les exceptions : *le côté, l'été, le squelette*. En copie, je conseille une méthode rapide : article, accord, puis doute éventuel levé au dictionnaire mental ou réel.

Type d'indice	Fiabilité	Exemples	Piège utile à connaître
Déterminant	Très fiable	<i>la table, une rime</i>	Change avec le contexte : <i>un livre / une livre</i>
Accords adjectif, participe passé	Très fiable	<i>une phrase écrite, une idée claire</i>	Pas visible si la forme est identique : <i>utile</i>
Terminaisons en <i>-tion, -té, -ette</i>	Moyenne	<i>la solution, la bonté, la baguette</i>	<i>le côté, l'été, le squelette</i>
"Sens logique" du mot	Faible	objet, idée, abstraction	Une chose peut être féminine : <i>la définition</i>

Dernier point, souvent demandé : **quel est le genre du mot féminin** ? Réponse courte : cela dépend de son emploi. Comme nom, on dit *le féminin* pour désigner la catégorie grammaticale ; le **genre du mot féminin** est alors masculin. Comme adjectif, il

s'accorde : *forme féminine, voix féminine, terminaison féminine*. Ce détail rapporte des points, car il évite une erreur fréquente : croire qu'un mot appelé *féminin* serait forcément féminin grammaticalement. En français, le vrai juge reste l'accord. Pas l'étiquette. C'est sec, mais efficace.

I

Le féminin des noms et des adjectifs CM1 - CM2 - Cycle 3 - Français - Orthographe — Maître Lucas

Formation du féminin : règles simples, exceptions fréquentes et cas qui font perdre des points

La **formation du féminin** suit souvent une règle rentable : on ajoute un **e** au masculin. C'est la base. Mais les copies perdent des points sur les formes visibles : consonne doublée, terminaison modifiée, forme irrégulière. La bonne méthode consiste à trier entre *règle productive*, exception fréquente et mot à mémoriser tel quel.

Pour un **adjectif qualificatif** ou un nom de personne, la règle simple marche souvent : *grand/grande, ami/amie, étudiant/étudiante*. En pratique, dès que l'oral change, l'orthographe suit souvent. C'est là que les fautes sautent aux yeux. On rencontre très souvent *-en/-enne* avec **ancien/ancienne**, *-el/-elle* avec *cruel/cruelle*, ou *-on/-onne* avec *bon/bonne*. En examen, ces formes coûtent cher parce qu'elles relèvent de l'automatisme attendu. Même logique au **féminin pluriel** : on forme d'abord le féminin, puis on ajoute *s* si besoin, comme dans *anciennes* ou *sportives*. Mon conseil d'ingénieur : vérifier en secondes si la prononciation féminine impose un redoublement ou une finale plus longue. Si oui, un simple *e* ne suffit souvent pas.

Les transformations à haut rendement sont peu nombreuses, donc il faut les connaître par cœur. **-er** devient souvent **-ère** : *cher/chère, léger/légère*. **-f** devient **-ve** : **actif/active, sportif/sportive**. **-x** devient souvent **-se** : *heureux/heureuse, jaloux/jalouse*. Le cas **-eur** est le plus piégeux, car il n'a pas une seule sortie. On a *travailleur/travailleuse*, mais **directeur/directrice**. En général, les noms en *-teur* issus d'un verbe donnent souvent *-trice* : *administrateur/administratrice, directeur/directrice*. D'autres prennent *-euse* selon l'usage : *vendeur/vendeuse, travailleur/travailleuse*. Quand l'hésitation reste forte, **Reverso** ou un dictionnaire fiable tranche vite. C'est plus efficace que d'improviser une terminaison plausible mais fausse.

Masculin	Féminin	Type	Risque
actif	active	-f → -ve	faute très visible
sportif	sportive	-f → -ve	classique d'orthographe

ancien	ancienne	consonne doublée	oubli du <i>n</i>
directeur	directrice	-teur → -trice	confusion avec -euse
travailleur	travailleuse	-eur → -euse	forme mixte inventée

À la question « **Quel est l'adjectif dérivé de femme ?** », la réponse utile est **féminin** au masculin et **féminine** au féminin : *une silhouette féminine, un prénom féminin*. Le mot *femme* ne donne pas directement un adjectif régulier en usage courant ; on emploie donc *féminin/féminine* selon le sens. *Féminité*, lui, est un nom abstrait, pas un adjectif. Même prudence pour les **noms d'animal**. Le **féminin de serpent** n'a pas de forme usuelle simple en français courant : on dit souvent *serpent femelle*. Pour le **féminin de rat**, on rencontre *rate*, qui existe bien, mais l'usage varie selon le contexte. Le réflexe rentable est simple : si la forme paraît rare ou étrange, ne pas inventer. En **orthographe**, le dictionnaire décide, pas l'intuition.

La méthode rapide pour former un féminin sans deviner

Pour former un **féminin** sans perdre de points, applique une séquence simple : repère la **nature du mot**, teste l'ajout d'un e, contrôle la **terminaison**, puis vérifie au dictionnaire si le cas sent le piège. En pratique, cette méthode couvre l'essentiel des copies en moins de **20 secondes** par mot et évite les inventions du type *professeuse* quand l'usage attendu est autre.

1. Identifie le mot : adjectif, nom de personne, participe employé comme adjectif. Le rendement n'est pas le même selon la catégorie.
2. Teste la base : souvent, le **féminin** se forme par ajout d'un e : *grand* → *grande*, *ami* → *amie*. Si la prononciation change, alerte.
3. Vérifie la famille de terminaison : -f devient souvent -ve (*actif* → *active*), -x devient parfois -se (*heureux* → *heureuse*), certaines finales doublent la consonne (*bon* → *bonne*).
4. Confirme au dictionnaire si le mot est **rare**, professionnel ou discuté par l'usage : *auteur, docteur, public, favori*. C'est là que se jouent les vrais pièges.

Être féminine, femme, féminin : nuances de sens et erreurs fréquentes à éviter

Être féminine ne veut pas dire la même chose que **être de sexe féminin** ni que **être au féminin** en grammaire. Le premier sens relève d'une apparence ou d'un style perçu comme féminin, le deuxième décrit une caractéristique de sexe, et le troisième désigne une *catégorie linguistique* opposée au **masculin**.

Pour une réponse scolaire propre, il faut séparer trois plans. D'abord, **femme** : la **femme définition** la plus simple est "être humain adulte de sexe féminin". Ensuite, **féminine** : dans "elle est féminine", l'adjectif décrit une allure, une gestuelle, une voix, des vêtements ou un style, selon le contexte. Ce n'est pas un synonyme automatique de *femme*. Enfin, **féminin** en grammaire : on parle du genre d'un nom, d'un adjectif, d'un pronom ou d'un article. Si un élève demande "**être féminine définition ?**", la bonne réponse est donc contextuelle : on parle d'une manière d'être perçue comme associée au féminin, pas d'une définition biologique stricte.

La question "Quelle est la signification du féminin ?" piège souvent parce que le mot a plusieurs usages utiles. En lexique courant, **féminin** peut signifier "relatif aux femmes" ou "associé au sexe féminin". C'est là qu'on rencontre aussi la recherche **féminin synonyme** : selon la phrase, on pourra penser à *féminine*, *de femme*, voire *maternel* ou *délicat*, mais ces équivalents sont partiels et risqués. En biologie ou dans une formulation administrative, "**personne de sexe féminin**" désigne une personne classée comme appartenant au sexe féminin ; ce n'est ni une définition complète de l'identité sociale, ni une règle de grammaire. En copie, mélanger biologie, identité et langue fait perdre en précision.

Autre détour fréquent dans la SERP : certains résultats utilisent **féminin** comme élément de nom propre. **aufeminin.com** est un média ; **OL Féminin** renvoie à l'équipe féminine de l'**Olympique lyonnais**. Ici, le mot ne sert pas à expliquer le genre grammatical d'un nom. Même logique avec **Wikipédia**, utile comme porte d'entrée pour voir les différents sens du terme, mais pas comme définition unique à réciter. La grille de décision la plus rentable est simple : si vous pouvez remplacer par "*relatif aux femmes*", vous êtes dans le sens lexical ; si vous parlez d'accord, d'article, de terminaison ou d'opposition avec le **masculin**, vous êtes dans le sens grammatical.

Comment vérifier rapidement si un mot est au féminin le jour J

Pour **comment savoir si un mot est féminin** sans perdre du temps, appliquez une séquence fixe : **déterminant**, **accord**, sens, terminaison, puis dictionnaire si le doute reste. En pratique, cela prend **moins de 15 secondes**. C'est la méthode la plus rentable pour sécuriser l'**orthographe féminin** en rédaction et éviter les fautes qui sautent aux yeux.

Le test le plus fiable commence par le mot qui accompagne le nom. Si vous lisez *la*, *une*, *cette*, *ma*, vous avez souvent déjà la réponse à la question **quel est le genre féminin**. Ensuite, testez l'adjectif : *une voiture rouge*, *une décision claire*, *une idée précise*. L'**accord** confirme vite le genre. Si le mot est isolé, regardez le sens : *boulangier* et *boulangère* désignent des personnes, alors que *table* est un nom féminin sans lien avec le

sexe. C'est utile pour distinguer **nom féminin définition** et genre grammatical. La terminaison aide, mais seulement en appui : beaucoup de mots en -e sont féminins, pas tous ; *problème* et *musée* ne le sont pas. En examen, je conseille cet ordre car il maximise le rapport temps gagné / erreur évitée.

Quelques cas à fort rendement suffisent. *La maison blanche* : déterminant + adjectif, féminin prouvé. *Le silence total* : masculin, malgré l'absence de piège visible. *Une fleur* : féminin, sans terminaison typique. *Sentinelle* : féminin grammatical, même pour un homme. *Après-midi* : usage variable, donc vérification utile. *Orgue* : masculin au singulier, souvent féminin pluriel dans certains emplois soutenus, vrai piège. *Amour* : masculin au singulier, parfois féminin pluriel en langue littéraire. Voilà pourquoi on ne résout pas tout à l'œil. Pour le **féminin pluriel**, séparez bien les deux marques : le genre et le **pluriel** ne disent pas la même chose. *La petite fille* devient *les petites filles* : le *s* marque le pluriel, le *e* de *petites* marque le féminin. En cas rare, arbitrez avec **Larousse**, le **CNRTL** ou l'**Académie française**.

À retenir

La règle la plus rentable : **ne devinez jamais**. Si le déterminant et l'accord vont dans le même sens, le genre est pratiquement sécurisé ; si un doute reste, seul le dictionnaire tranche proprement.

Le bon réflexe, le jour J, n'est donc pas de chercher une terminaison magique. Il faut accumuler des indices courts et solides. C'est la meilleure réponse à **comment savoir si un mot est féminin** en situation d'examen. En orthographe, on ne devine pas le genre, on le **prouve**.

féminin définition

En grammaire, le féminin est l'un des deux genres principaux en français, avec le masculin. Il sert à classer les noms, pronoms, adjectifs et participes. En pratique, il influence surtout les accords : une fille est petite, une table est ronde. Le féminin ne correspond pas toujours au sexe réel, car certains mots ont un genre grammatical fixe.

être féminine définition

Être féminine désigne, dans l'usage courant, le fait d'adopter des traits culturellement associés aux femmes : apparence, attitude, langage ou style. Le sens varie selon les époques et les milieux. Je conseille de distinguer ce sens social de la grammaire : ici, on parle d'identité ou d'expression, pas de genre grammatical.

C'est quoi un nom féminin ?

Un nom féminin est un nom dont le genre grammatical est féminin. On le repère grâce au déterminant et aux accords : une maison blanche, la voiture rouge. Beaucoup de noms



féminins finissent en -e, mais ce n'est pas une règle fiable à 100 %. Le bon réflexe est de mémoriser chaque nom avec son article.

Quel genre masculin ou féminin ?

En français, le genre grammatical d'un mot est généralement masculin ou féminin. Pour le connaître, on regarde le déterminant : un livre est masculin, une chaise est féminin. Il n'existe pas de formule parfaite, donc la méthode la plus rentable est simple : apprendre le mot directement avec son article dans le dictionnaire ou en contexte.

Quel est l'adjectif dérivé de femme ?

L'adjectif le plus courant dérivé de femme est féminin. Exemple : une voix féminine, une silhouette féminine. Selon le contexte, on peut aussi rencontrer femelle, mais ce mot s'emploie surtout pour les animaux ou dans un registre biologique. En usage courant pour une personne, féminin est presque toujours le choix le plus juste.

Quel est le genre du mot féminin ?

Le mot féminin peut être adjectif ou nom, et son genre grammatical dépend alors de sa forme employée. La forme féminin est masculine : on dit le mot féminin. Sa forme féminine est féminine. C'est un point classique en français : le genre du mot cité n'est pas forcément celui de l'idée qu'il désigne.

femme définition

Une femme est, au sens courant, un être humain adulte de sexe féminin. Selon le contexte, le mot peut aussi désigner une épouse, comme dans femme mariée ou sa femme. En langue et en sciences humaines, le terme peut être abordé sous des angles biologiques, sociaux, juridiques ou culturels. Le sens exact dépend donc de l'usage.

rat définition

Un rat est un mammifère rongeur du genre *Rattus*, proche de la souris mais généralement plus grand. On le trouve dans la nature, en ville ou en laboratoire. En français familier, rat peut aussi qualifier une personne avare. Comme souvent, je recommande de distinguer le sens zoologique du sens figuré pour éviter les confusions.

Retenez la version rentable : « féminin » a deux usages majeurs, le sens lié à la femme et le genre grammatical. Pour éviter les fautes, vérifiez en priorité le déterminant, l'accord de l'adjectif et la forme féminine des mots fréquents. Si un doute persiste, appliquez une méthode simple : identifier le nom, tester l'accord, puis contrôler l'orthographe accentuée. C'est ce trio qui fait gagner du temps et limite les erreurs visibles en copie.

Mis à jour le 04 mai 2026



Continue sur blog-orthographique.fr

Blog Orthographique - Document pédagogique